

LUNDI 17 JUIN 2024



LE ROBERT

ville étape de la
FLAMME OLYMPIQUE



LA CIRCULATION

A l'occasion du passage de la FLAMME OLYMPIQUE AU ROBERT lundi 17 juin 2024, la circulation n'est pas interdite mais réglementée de 8h00 à 11h30, dans les rues suivantes :

- Voie sur Berge
- Giratoire Les Ilets
- Route de Pointe Lynch
- Route de Pointe Fort
- Centre Nautique « Félix MERINE »

le stationnement est interdit sur les parkings à proximité du Centre Nautique « Félix MERINE » et du restaurant « IFREMER » de 8h00 à 11h30.

Les automobilistes sont donc priés de respecter la signalisation qui sera mise en place.

Afin de sécuriser l'itinéraire du parcours du passage de la Flamme Olympique, **l'organisation de manifestations est interdite sur le territoire de la commune du Robert le lundi 17 juin 2024 de 08h00 à 11h30**, à l'exception des cérémonies d'ouverture des olympiades scolaires robertines qui se dérouleront au hall des sports de Mansarde.



LUNDI 17 JUIN 2024



LE ROBERT

ville étape de la
FLAMME OLYMPIQUE

LE PARCOURS DE LA FLAMME

de 9h20 à 9h50

Au Robert, il s'agit d'un convoi agile dit « spider » sur un site iconique :

LA PASSE DE L'ÉCURIE

**NON ACCESSIBLE
AU PUBLIC**



Vous pourrez vivre ce moment sur : france.tv

LES PORTEURS DE FLAMME

Laurence FIBLEUIL

Athlète Handisport

Claude NOHILE

Athlète



LES ANIMATIONS PUBLIQUES

8h30 / 11h

Cérémonie d'ouverture des olympiades scolaires :

défilé, prestations artistiques et sportives

📍 **Hall des sports de Mansarde**

14h00 / 15h30

Régate nautique en « dériviers » et Kayaks

avec les élèves de CM1 et CM2

📍 **Centre nautique Félix Mérine**

